



AWSA-Be

Arab Women's Solidarity Association-Belgium

جمعية تضامن المرأة العربية- بلجيكا

LE FÉMONATIONALISME EN BELGIQUE

Etude sur l'appropriation du féminisme à des fins racistes

par July Robert



© RTBF

Avec le soutien de



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Une étude réalisée en 2023 par :

July Robert,

Pour: AWSA-Be Arab Women's Solidarity Association - Belgium

Rue du Méridien, 10, 1210 Bruxelles

<https://awsa.be> - awsabe@gmail.com

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles



Table des matières

Introduction.....	1
Les femmes et le pouvoir	2
Les femmes et l'extrême droite.....	3
La fenêtre d'Overton	5
Et en Belgique ?.....	6
Fémonationalisme – Les instrumentalisations racistes du féminisme.....	7
De qui est-il question ?.....	11
Le parcours d'intégration	13
Néolibéralisme et reproduction sociale	16
Et en Belgique ?.....	18
Conclusion	20
BIBLIOGRAPHIE.....	21

Introduction

L'année 2024 sera électorale... Au niveau local, national et international, nous allons être amené-es à voter pour celles et ceux qui nous gouverneront pour les années à venir. À l'heure où la droite et l'extrême droite sont au pouvoir dans de nombreux pays qu'en est-il de la place des femmes, des luttes féministes et des minorités de genre au sein de notre société occidentale ? Quelle place pour les femmes dirigeantes au sein de ces partis qui se droitisent, et surtout, quel impact pour les femmes et les communautés LGBTQIA+ face à cette montée des idées d'extrême droite ?

Depuis plusieurs années maintenant, nous pouvons constater que les partis d'extrême droite utilisent une rhétorique féministe et prétendent lutter pour l'émancipation des femmes bien qu'ils soient historiquement conservateurs. Pendant longtemps, les femmes ont joué un rôle secondaire au sein de l'extrême droite européenne et ont été globalement absentes des programmes politiques de cette dernière. Néanmoins, depuis le début du 21^{ème} siècle, nous constatons un phénomène de féminisation des rangs de l'extrême droite, laquelle s'accompagne d'un mouvement en faveur de la défense des droits des femmes. Ce virage doit-il nous laisser espérer un changement vers davantage de progressisme dans les idées et les attitudes de l'extrême droite ? Les valeurs racistes, misogynes, islamophobes et homophobes historiques de l'extrême droite sont-elles en train de s'effacer au profit d'idées moins réactionnaires ?

Après avoir dressé un tableau situant une brève histoire des femmes au pouvoir ainsi que de leur ascension progressive au sein de l'extrême droite, nous aborderons le concept de fémonationalisme, terme façonné par la chercheuse Sara Farris pour qualifier le « nationalisme féministe et fémoocratique ». Ce dernier nous permettra de décrypter la situation actuelle des rhétoriques de l'extrême droite afin d'en saisir les enjeux et les écueils.

La mobilisation contemporaine des droits des femmes par les partis nationalistes et dans les politiques d'intégration civique de façon à, tout particulièrement, mais pas exclusivement, stigmatiser les populations musulmanes, fut profondément clivante pour les féministes. Depuis le 11 septembre 2001, la question de la femme migrante – et spécifiquement musulmane – non occidentale est effectivement le lieu de débats animés engageant des intellectuelles féministes, des politiciennes et des militantes à travers l'Europe occidentale (et le monde occidental). (...) au Pays-Bas, en France et en Italie, certaines éminentes intellectuelles féministes et autres associations de femmes soutenant des arguments laïcs, des femmes politiques (dont certaines d'origine musulmane) de gauche et de droite ainsi que des fémoocrates d'importants organismes pour l'égalité des sexes dénoncent publiquement l'islam qualifié de religion extrêmement misogyne. Selon elles, les pratiques musulmanes – et par-dessus tout le port du voile – doivent être condamnées et bannies de l'espace public. De l'autre côté du spectre, de célèbres intellectuelles féministes, des politiciennes antiracistes et des organisations de femmes dans ces mêmes pays critiquent cette description de l'islam non seulement parce qu'elle opère une généralisation abusive, mais également parce qu'elle est la cause de la croissance des sentiments islamophobes et anti-immigration. En bref, elles considèrent que

ces positions font fondamentalement courir le risque d'aligner le féminisme sur le racisme¹.

Il nous apparait ici important de préciser ce qu'est la laïcité telle qu'entendue par AWSA-Be. Nous affirmons que la laïcité est la séparation de la religion et de la politique. Être laïc-que n'exclut pas d'être croyant·e et/ou pratiquant·e. AWSA-Be encourage une laïcité inclusive car pratiquer une religion est une liberté individuelle qui ne doit interférer avec d'autres liberté. Elle encourage également, à l'instar des féministes islamiques comme Asmae Lamrabet, une lecture féministe de l'islam et de toutes les religions.

Les femmes et le pouvoir

Historiquement, le corps féminin n'a jamais été perçu comme compatible avec l'exercice du pouvoir puisqu'il ne pouvait être un corps politique. La féminité étant associée à l'irrationalité et à la faiblesse, une femme serait intrinsèquement incapable de gouverner. Le corps naturel du roi, au Moyen-Âge était ainsi majoritairement masculin. Néanmoins, l'Égypte ancienne, la Nubie, le Japon et plus proches de nous, l'Espagne et le Royaume Uni ont eu des femmes à leur tête. Cela veut-il dire que les conditions étaient plus propices pour les femmes à l'époque prémoderne ? À l'analyse, il s'avère que non, évidemment. La présence de femmes à la tête de certains territoires s'explique par le fait que de nombreux lignages préféraient confier le pouvoir à leurs filles en descendance directe plutôt que de risquer de perdre le pouvoir au profit d'hommes appartenant à d'autres lignages ou à des membres de la famille peu appréciés par le dirigeant en place. Il était donc attendu d'elles qu'elles gouvernent comme des hommes puisqu'elles accédaient au pouvoir par accident de naissance. Malgré la naissance des premiers mouvements féministes, aucune de ces dirigeantes n'a jamais épousé la cause des droits des femmes, à l'image de la reine Victoria de Grande-Bretagne, qui s'est opposée au droit de vote des femmes et à leur accès à l'université. Les révolutions bourgeoises qui ont suivi ont, elles aussi, tenu les femmes à l'écart du pouvoir en leur refusant le droit de vote au sein des démocraties libérales. Ce n'est qu'à la moitié du vingtième siècle, notamment grâce aux luttes des suffragettes, que les femmes ont commencé à pouvoir prendre part à la vie politique en accédant au droit de vote et surtout, en devenant éligible. Il faudra attendre 1979, et l'élection de Margaret Thatcher au poste de Première ministre du Royaume-Uni, pour voir une femme prendre les rênes d'un pays. Depuis, les femmes cheffes de gouvernement se multiplient. Quelques mois après Thatcher, Maria Lourdes Pintasilgo est élue Première ministre du Portugal, suivie par Vigdís Finnbogadóttir qui devient présidente de l'Islande en 1980. Suivront la Norvège, la Yougoslavie, la Pologne, l'Irlande et en 2022, l'Italie avec l'élection de Georgia Meloni.

Ces quarante dernières années, les femmes ont ainsi progressivement occupé un nombre croissant de postes de pouvoir. Leur présence doit beaucoup aux luttes féministes qui les ont précédées et les ont accompagnées. Si ces femmes récoltent les fruits d'une histoire du féminisme qui ne leur appartient pas, mais dont elles se servent, doit-on pour autant s'en réjouir ? Pour quelles raisons se retrouvent-elles au pouvoir et au service de qui se mettent-elles ? Il est également intéressant de pointer le rôle de « pompières » qu'elles peuvent parfois

¹ Sara Farris, Au nom des femmes. « Fémonationalisme » les instrumentalisation racistes du féminisme, trad. July Robert, Paris, Syllepse, 2021, p. 157.

incarner, à l'image de Sophie Wilmès en Belgique. Ainsi, lorsque les femmes sont nommées à des postes de pouvoir, ce n'est pas toujours au moment le plus opportun. C'est ce qu'on appelle la « falaise de verre », en référence au plafond de verre qui les empêche de gravir les échelons hiérarchiques dans une société. Cette falaise de verre illustre le fait que des femmes sont régulièrement nommées à des postes de responsabilité en situation de crise, lorsque le risque d'échec est plus élevé. C'est alors que sont mises en avant, de manière souvent essentialisante, leurs qualités d'écoute, d'empathie ou encore d'altruisme. La nomination de femmes au pouvoir ne doit donc pas forcément nous réjouir, d'autant que leur présence s'inscrit dans un cadre qui laisse les hiérarchies, les rituels et leurs symboles patriarcaux inchangés. L'accession de femmes au pouvoir ne représente ainsi pas un accomplissement pour les femmes si elle ne s'accompagne pas d'un changement radical au sein de la société.

Les femmes et l'extrême droite

Avant toute chose, il nous semble important de poser les bases de ce qui constitue une idéologie d'extrême droite. Le politologue et directeur du CRISP Jean Faniel pointe trois idées fondatrices pour la définir : être une mouvance de droite sur le plan socio-économique, être un parti nationaliste qui défend « l'intérêt national » et qui souvent relève de la xénophobie et être une mouvance qui valorise la loi et l'ordre. Juliette Léonard, du Collectif contre les violences familiales et l'exclusion le précise ainsi « L'extrême droite possède trois caractéristiques : le nationalisme, le conservatisme et la naturalisation des rapports sociaux. Par nationalisme, l'extrême droite défend ce qu'elle considère être un 'intérêt national' ainsi qu'une identité nationale. Son conservatisme consiste à fantasmer constamment une époque antérieure considérée comme plus désirable et à prôner des rôles traditionnels considérés comme naturels, en accord avec la troisième caractéristique. Cette naturalisation des rapports sociaux signifie que les comportements (ainsi que les inégalités) sont perçus comme découlant d'une supposée nature humaine et non d'un contexte sociétal »².

En Europe, les partis d'extrême droite puisent leurs racines dans les mouvements fascistes et nazis du 20^{ème} siècle. Il nous semble dès lors important de nous interroger, d'abord, sur la place que les femmes ont pu occuper en leur sein. On peut légitimement se demander s'il a existé des femmes nazies sous le Troisième Reich, par exemple. Dans son livre *Hitler's Furies : German women in the nazi killing fields*, Wendy Lower révèle la complicité et la participation active aux crimes nazis de nombreuses femmes allemandes, dont l'existence est souvent invisibilisée. Elle affirme notamment que plus de 500.000 femmes auraient contribué aux activités du Troisième Reich. Camille Cottais l'explique en ces termes « Bien que le régime nazi était profondément misogyne, refusant d'intégrer des femmes dans les organes de pouvoir, il s'est appuyé sur leur complicité et parfois même sur leur participation active. Il pouvait par exemple s'agir de secrétaires tapant les ordres de tuer et classant les détails des massacres, d'infirmières administrant des injections létales aux personnes handicapées ou de sages-femmes poussant certaines femmes à avorter ou à se faire stériliser. Il existait même des femmes SS ou kapos (...) La participation des femmes aux crimes nazis permet de relativiser la thèse selon laquelle la féminisation de l'extrême droite est un phénomène récent : il semble que les femmes d'extrême droite ont toujours existé. Cela permet également de contrebalancer le stéréotype

² Juliette Léonard, [Féminisation de l'extrême droite. La comprendre pour mieux la combattre ?](#), Collectif contre les Violences Familiales et l'Exclusion, décembre 2022, en ligne (consulté le 22 janvier 2023).

essentialiste selon lequel les femmes ne pourraient pas faire preuve de violence, seraient nécessairement plus douces que les hommes. Il ne faut pas minimiser la violence dont sont capables les femmes, qui, tout comme les hommes, étaient conditionnées par le régime nazi pour accepter et commettre cette violence »³.

Depuis quelques années, nous constatons une large féminisation des partis d'extrême droite, et l'accession au pouvoir de certaines femmes, parmi lesquelles, comme mentionné précédemment, Georgia Meloni nommée au poste de Première ministre en Italie. Le leadership féminin au sein de ces mouvements nous interroge. Comment expliquer cette présence dans une force politique ouvertement antiféministe ? Il est important de noter que ces femmes ne sont pas les alliées de nos luttes progressistes. Elles combattent, de manière générale, les revendications féministes fondamentales en matière de droits reproductifs et de libertés sexuelles. Leur fonction première est de montrer une façade innovante et féminisée de ces partis dans le but d'intercepter davantage de votes, y compris féminins. En effet, il est devenu compliqué, dans le monde tel qu'il est aujourd'hui, et tout particulièrement depuis la vague #MeToo et les nombreuses prises de conscience qui émaillent la société autour de l'oppression des femmes et des populations minorisées, pour ces partis masculinistes et d'extrême droite, de faire l'impasse sur les questions des droits des femmes, des personnes LGBTQIA+ et des populations racisées. Comme le note Camille Cottais en évoquant le Front National, devenu Rassemblement National en France, « Ces femmes portent le même message que les hommes d'extrême droite : elles s'investissent au nom de la préservation de la famille blanche hétéronormée traditionnelle et de la culture française, mises à mal par l'immigration et le métissage racial et culturel. Elles s'opposent généralement au féminisme, notamment celui du Mouvement de libération des femmes (MLF), qui serait contre les hommes et contre la famille. Certaines ont l'impression que le féminisme les oblige à travailler et adhèrent ainsi à la proposition du FN de rémunérer les femmes au foyer. La plupart de ces femmes s'opposent à l'avortement, surtout les plus catholiques, qui diminuerait, selon elles, le nombre de naissances et serait utilisé abusivement comme un moyen de contraception. Elles considèrent l'avortement comme un crime, parfois comparé à l'Holocauste. Beaucoup affirment combattre pour les droits liés à la maternité, c'est-à-dire contre des proches ou des médecins qui feraient selon elles pression pour pousser les femmes à avorter, ainsi que contre les drogues, le sida, la pornographie et l'homosexualité, considérés comme une menace pour la famille et les enfants »⁴. Ces femmes fondent leur pensée sur la complémentarité entre les hommes et les femmes ainsi que sur le genre comme catégorie naturelle et non construite socialement. Pour les nationalistes, les femmes sont centrales en tant que mères, reproductrices biologique et naturelle de la nation. Toutes les mesures soi-disant en faveur des femmes sont effectivement toujours tournées vers cet objectif nationaliste qu'il est important de lire selon une grille anti-immigration.

La mise en avant de femmes à la tête des partis d'extrême droite et de leurs listes électorales vient renforcer leur crédibilité en tant que formations candidates à la gouvernance du pays. Et lorsque sont évoqués les droits des femmes et des minorités, il s'agit toujours de les passer par le tamis de leur idéologie raciste. Ainsi, à chaque fois qu'un tel parti vitupère sur l'immigration, il commente les droits des femmes. L'immigration est ce que l'on pourrait

³ Cottais C, [Féminisation et montée de l'extrême droite en Europe : le cas de la France](#). Generation for Rights over the World, 2022, en ligne (consulté le 22 janvier).

⁴ *Ibid.*

appeler son « problème-entonnoir », celui par lequel tous les autres sont filtrés pour être résolus. Alors qu'il devient de plus en plus difficile pour toute idéologie politique crédible de nier les conséquences d'une société patriarcale oppressive, l'extrême droite adopte petit à petit ce que Sara Farris a qualifié de « fémonationalisme », nous y reviendrons. L'invocation de la centralité des femmes est pour ces mouvances purement instrumentale dans un cadre fondamentalement raciste et anti-immigré-es.

Il nous est impossible ici de ne pas faire référence à la récente sortie du président français Emmanuel Macron et à son injonction au « réarmement de la France ». Ces dernières années, nous pouvons constater que les discours de l'extrême droite deviennent plus audibles, mais surtout que les discours traditionnellement plus modérés de la droite se radicalisent. Le dernier discours du chef de l'État français s'inscrit, à nos yeux, dans cette perspective puisqu'il se rapproche, de manière assez franche, de certains discours d'extrême droite nataliste et familialiste. L'appel aux femmes nationales à « reproduire » la nation au sens littéral du terme est historiquement lié aux partis d'extrême droite. Ainsi que l'affirme Nira Yuval-Davis dans son ouvrage *Gender and Nation*, l'inquiétude de ces partis quant à la chute de la fertilité des femmes européennes occidentales est purement lié au fait qu'ils privilégient le critère national/ethnique de l'inclusivité. Ces partis sont tous d'ardents défenseurs d'un type de nationalisme basé sur l'appartenance ethnique et la culture, promouvant une idée de la nation comme un ensemble naturel soi-disant homogène dans ses dimensions religieuses, culturelles et raciales/ethniques. Il est également important ici de mentionner que les islamistes remplissent les trois critères de l'extrême droite, à savoir l'inégalitarisme, le nationalisme et le radicalisme. Or, si la lecture critique féministe que nous posons ici est spécifique à l'Europe, nous sommes conscientes de l'importance de cette analyse pour toutes. Ainsi, ces mouvements islamistes sont aussi dangereux pour les droits des femmes, au même titre que les partis d'extrême droite. La montée de l'islamisme dans le monde arabe peut aisément être comparée à celle de l'extrême droite dans le monde occidental. Pour en revenir à la sortie d'Emmanuel Macron, comment en est-on arrivé-es à ce qu'un tel discours dans la bouche d'un président de la République, certes de droite, mais tout de même, puisse être audible ?

La fenêtre d'Overton

La fenêtre d'Overton est un concept créé par le juriste et lobbyiste américain Joseph P. Overton pour désigner le fait que les idées qui sont jugées acceptables par la population sont toutes situées à l'intérieur d'un périmètre précis. Il s'agit d'un espace allégorique dans lequel se trouve la gamme des discours et des idées considérées comme politiquement acceptables au regard de l'opinion publique. Elle établit le spectre du dicible et de ce qu'on peut assumer dans les médias, en public, sans être considéré-e comme trop extrême et/ou se voir disqualifié-e. L'idée sous-jacente, c'est qu'on peut élargir cette fenêtre progressivement. Ainsi, une idée qui paraissait radicale ou extrémiste pour soudain sembler parfaitement modérée au regard d'une autre idée nouvelle qui serait plus radicale encore⁵.

Il s'agit donc d'un modèle pour comprendre comment les idées évoluent au sein de la société au fil du temps et comment cela influence le discours politique. Le concept clé réside dans le

⁵ Définition librement inspirée de celle de l'ouvrage collectif *Les mots du contre-pouvoir – Petit dico féministe, antiraciste et militant*, Louvain-la-Neuve, Academia, 2022.

fait que les personnalités politiques sont limitées dans les idées qu'elles peuvent défendre. Elles ne mettent généralement en avant que des politiques qui sont largement acceptées par la société comme étant des options politiques légitimes. Ces dernières se trouvent dans la fenêtre d'Overton. D'autres idées politiques existent, mais les politicien·nes risqueraient de perdre le soutien populaire s'ils venaient à les soutenir. Cette fenêtre peut néanmoins se déplacer et s'étendre, augmentant ou réduisant ainsi le nombre d'idées que peuvent soutenir les personnalités politiques sans risquer de perdre leur base électorale. Prenons l'exemple de la prohibition aux États-Unis. Il y a encore quelques dizaines d'années, la vente et la consommation de boissons alcoolisées étaient illégales en vertu de la loi fédérale. Nous pouvons donc en déduire que cette politique se trouvait bien dans la fenêtre d'Overton. Aujourd'hui, cette loi est qualifiée d'absurde par une grande majorité de la population états-unienne et aucune personnalité politique ne soutient un retour en arrière vers l'interdiction de l'alcool. On constate donc un déplacement de la fenêtre d'Overton. Le droit à l'avortement est également un exemple éclairant. Considérée comme radicale et inadmissible pour une majorité de l'opinion dans la première moitié du vingtième siècle, l'idée a fait son chemin et l'avortement est aujourd'hui une thématique dont il est légitime de débattre. Il a été légalisé dans de nombreux pays, avant de se voir supprimé dans certains d'entre eux. On voit donc ici que rien n'est figé, et que la fenêtre d'Overton se déplace au fil du temps et des tendances.

Il arrive que certain·es politicien·nes déplacent elleux-mêmes cette fenêtre en endossant une politique qui se trouve en dehors de la fenêtre, mais c'est plutôt rare. Les déplacements de cette dernière sont le plus souvent le résultat d'un phénomène bien plus complexe et dynamique qui ne peut pas être facilement contrôlé d'en haut : la lente évolution des valeurs et des normes sociétales. La fenêtre d'Overton se déplace ainsi en même temps que l'évolution des opinions. Pour la déplacer, une autre méthode consiste à exposer régulièrement l'opinion publique à des idées auparavant considérées comme extrêmes. Ainsi, elles gagnent en visibilité dans les médias et peuvent petit à petit se normaliser et devenir moins choquantes pour entrer progressivement dans la fenêtre acceptée. Et c'est là que l'extrême droite joue un rôle prépondérant. Elle a repris ce concept avec l'objectif de faire entrer des idées très radicales dans la fenêtre. Et donc, à force d'entendre des idées inadmissibles, ultra-racistes et très provocatrices, les idées qui sont « un peu » xénophobes ou racistes se banalisent. Si la fenêtre d'Overton ne peut pas décrire l'ensemble du fonctionnement politique, elle peut néanmoins décrire une chose : les politicien·nes ne soutiendront que des politiques dont ils sont convaincu·es qu'elles ne choqueront pas leur électorat. Et l'éventail d'options politiques disponibles pour ceux-ci sont façonnées par les idées, les mouvements sociaux et les normes et valeurs partagées par la société, laquelle a tendance à réagir au contexte et par comparaison.

C'est dans ce contexte qu'il est notamment intéressant d'entendre Emmanuel Macron s'approprier une politique nataliste qui jusqu'à présent était l'apanage du Rassemblement National. Et de s'en inquiéter puisque cela vient mettre en évidence la banalisation de politiques extrémistes potentiellement dangereuses pour les droits des femmes et des minorités.

Et en Belgique ?

En Belgique francophone, cordon sanitaire oblige, les idées d'extrême droite sont bien moins présentes sur la scène médiatique que dans d'autres pays d'Europe et même qu'en Flandre. Cela n'empêche de nombreuses femmes de la société civile de faire valoir ces arguments essentialistes et réactionnaires. Des manifestations anti-choix aux récentes revendications anti-EVRAS, notre pays n'est pas épargné par ces visions des rôles de genre et familialiste. Néanmoins, leur discours reste confiné à des sphères bien moins médiatisées qu'en France ou en Italie. En Flandre, en revanche, l'extrême droite prend une place de plus en plus importante, et les femmes en son sein également. À l'issue des élections du 26 mai 2019, le Vlaams Belang (Vlaams Blok jusqu'en 2004) est devenu le deuxième parti flamand avec 18% des votes derrière la NV-A. Les femmes ne figurent pratiquement pas dans le programme du VB, si ce n'est à de rares endroits, comme le note le docteur en sciences politiques et chercheur au CRISP Benjamin Biard pour *axelle* « Il y a un certain nombre d'éléments inchangés depuis les années 1980 entre le Vlaams Blok et le Vlaams Belang. On retrouve, à peu de choses près, les mêmes propositions. La cellule familiale, considérée comme le socle de la société, est toujours au cœur de leur programme. Dans le programme du Vlaams Belang, il y a une volonté de revaloriser les allocations familiales, cela va dans ce sens. On lit aussi une volonté du parti de favoriser les parents qui souhaiteraient rester à la maison pour éduquer les enfants... Mais avec une nouveauté : la mention de père ou mère, ce qui pourrait montrer une volonté de ne pas seulement laisser les femmes à la maison. Autre point dans le programme qui concerne les femmes : la lutte contre la délinquance sexuelle, le viol ou la pédophilie. Le Vlaams Belang veut sanctionner davantage les auteurs de délits ou de crimes sexuels. Cela n'est pas étonnant, car cela concerne de près la sécurité intérieure qui, avec l'immigration, constitue ses priorités majeures, comme toutes les formations d'extrême droite »⁶.

Le sexisme reste, et restera, un des piliers de l'idéologie conservatrice et réactionnaire de l'extrême droite. Si elle ne défend pas les droits des femmes, ces dernières restent au cœur de son projet politique naturaliste et familialiste. Ainsi, l'extrême droite s'appuie sur la différence sexuelle qu'elle dit naturelle entre les femmes et les hommes ainsi que sur la famille (hétéronormative) considérée comme valeur fondamentale de la nation, placée sous l'autorité « naturelle » du père. Les femmes ne sont ainsi considérées qu'en tant que groupe social utile à un projet politique, sans besoins spécifiques et uniquement perçues comme complémentaires et dépendantes de l'homme.

Fémonationalisme – Les instrumentalisations racistes du féminisme

C'est en 2007 qu'apparaît le terme homonationalisme sous la plume de la théoricienne queer américaine Jaspir Puar. Dans son ouvrage paru en 2011 (et traduit en français en 2012⁷), elle lance un débat important sur les collusions entre le mouvement LGBTQIA+ aux États-Unis, le nationalisme états-uniens et l'islamophobie. Au travers de ce concept, elle désigne une attitude propre aux personnes LGBTQIA+, principalement occidentales, qui cherchent à imposer leurs valeurs à des pays jugés homophobes, en développant parfois des discours racistes ou xénophobes. Il s'agit donc d'une idéologie attribuée à certains groupes des nations

⁶ Manon Legrand, [Le retour en force du Vlaams Belang : danger pour les femmes](#), n°221 axelle, septembre 2019.

⁷ Jaspir Puar, *Homonationalisme, Politiques queer après le 11 septembre*, trad. Maxime Cervulle et Judy Minx, Paris, Amsterdam, 2012.

occidentales, présentées comme des bastions du progressisme sexuel, par opposition au Sud, en particulier moyen-oriental et africain, qualifiés de rétrogrades et réactionnaires. Ce qu'affirme la chercheuse, c'est que le soutien aux communautés LGBTQIA+ à l'étranger, et plus précisément dans les pays musulmans, entraîne une valorisation exclusive des valeurs libérales et démocratiques occidentales contre celles du reste du monde.

Alors qu'elle travaille depuis de nombreuses années sur les questions de migration des femmes, et plus particulièrement sur les stéréotypes et les représentations des femmes migrantes et musulmanes en Europe, Sara Farris est interpellée par ce terme d'homonationalisme. Ce dernier lui évoque également une question qui la travaille depuis longtemps, celle de ce que l'on appelle les « récits de sauvetage » et qui consistent à affirmer que les femmes musulmanes devraient être sauvées, émancipées de leurs cultures arriérées. Mais aussi, et peut-être surtout, elle s'interroge sur les raisons qui poussent les partis d'extrême droite à s'intéresser à la question des droits de ces femmes. Comment essayent-ils de nous convaincre qu'ils se préoccupent des droits des femmes et pourquoi le combat contre l'Islam est-il essentiel selon eux pour défendre ces droits ? Issue de la pensée féministe marxiste, Sara Farris va se pencher sur le fondement idéologique, politique et social de cette question en y ajoutant une logique politico-économique. Ainsi, elle décide d'inclure dans sa réflexion la question de savoir si la stigmatisation soudaine des hommes musulmans et migrants au nom des droits des femmes aurait quelque chose à voir avec la nécessaire présence des femmes musulmanes et migrantes au sein des marchés du travail occidentaux pour pallier au manque de bras dans certaines professions.

C'est au regard du terme forgé par Jasbir Puar qu'elle conceptualise le fémonationalisme, qu'elle définit dans l'introduction de son ouvrage intitulé *Au nom des femmes. « Fémonationalisme » les instrumentalisations racistes du féminisme*. Si l'homonationalisme décrit une politique de supériorité culturelle au travers de la tolérance à l'égard de la communauté LGBTQIA+, le fémonationalisme semble agir de la même manière pour les femmes et donc promouvoir la supériorité culturelle des sociétés qui prétendent défendre les droits des femmes par rapport à celles qui ne le font pas.

Raccourci pour « nationalisme féministe et fémocratique », le fémonationalisme fait autant référence à l'exploitation des thèmes féministes par les nationalistes et les néolibéraux·ales dans les campagnes anti-islam qu'à la participation de certaines féministes et fémocrates dans la stigmatisation des hommes musulmans en vertu de l'égalité de genres. Par conséquent, le fémonationalisme décrit d'une part les tentatives des partis de droite et néolibéraux d'Europe occidentale pour faire avancer des politiques xénophobes et racistes par le biais d'un racolage de l'égalité de genres, tandis que, d'autre part, il saisit l'implication de diverses féministes et fémocrates assez visibles et reconnues dans l'actuelle mise en scène de l'islam comme religion et culture typiquement misogyne. (...) *Au nom des femmes* tente de détricoter cet entrelacement complexe, affirmant que tandis que la rhétorique antimusulmane est devenue la rhétorique anti-Autre dominante, à certains moments, dans certains endroits et certains discours, elle concorde avec le rhétorique anti-immigration. J'explique cette complexité en indiquant comment, d'une part, le glissement entre les politiques anti-islam et anti-immigration apparaît au travers de l'hypothèse de l'homme et la femme musulmane comme les représentant·es principaux·ales de la binarité oppresseur/victime. Cette binarité est ensuite projetée et généralisée aux migrant·es non occidentaux·ales, plus généralement du Sud global. D'autre

part, j'explique comment cette binarité d'opresseur et de victime utilisée aujourd'hui pour mettre en avant les musulman-es en particulier se nourrit de représentations et stéréotypes déployés à l'époque coloniale (...) Je maintiens que les liens que tissent, au nom des droits des femmes, le nationalisme de droite, certaines branches du féminisme et le néolibéralisme doivent être déchiffrés par la révélation de leurs modes de fonctionnement politico-économiques concrets. L'introduction de la notion de fémonationalisme vise par conséquent à fournir un concept théorique pour s'emparer du programme politico-économique invoquant les droits des femmes par une série de différent-es acteur-ices. J'affirme que cette invocation s'inspire intimement de la peur de l'Autre et, étant donné notre conjoncture historique actuelle, de l'islamophobie⁸.

Comment donc l'extrême droite instrumentalise-t-elle les luttes féministes pour servir ses politiques racistes, telle est la question posée par Sara Farris et qui mérite qu'on se penche sur les différents aspects de son concept. En effet, le livre de la chercheuse semble être aujourd'hui bien plus souvent cité que lu. Les utilisations du fémonationalisme ont peu à voir avec la définition qu'en fait Sara Farris, même lorsqu'il y est fait référence. En conséquence, le terme est plus souvent cité pour décrire l'hypocrisie des actrices d'extrême droite prétendant défendre les femmes tout en cherchant en fait à légitimer des politiques racistes illégitimes que pour décrire une convergence entre le féminisme, les États (et donc les fémoocrates, nous y reviendrons) et les partis d'extrême droite. Il n'est donc pas uniquement question d'une instrumentalisation à des fins racistes, cela va bien au-delà de ça. Et c'est ce sur quoi nous allons donc nous pencher afin de décrypter les perspectives offertes par ce concept global. Dans son analyse, Sara Farris se concentre sur trois pays européens, à savoir les Pays-Bas, la France et l'Italie. Mais nous pourrions transposer sans peine de nombreux éléments de ses conclusions à la Flandre, où le Vlaams Belang, entre autres, n'hésite pas à brandir l'égalité entre hommes et femmes comme une des valeurs fondamentales de nos sociétés, tout en défendant des positions qui vont à l'encontre de cette égalité. Nous savons, au regard de l'histoire, que les idées véhiculées en Flandre ont la fâcheuse tendance à ruisseler vers Bruxelles et la Wallonie, qui ne manqueront dès lors pas de suivre.

Avant de nous lancer, il nous semble important de poser un cadre historique sur les stéréotypes sur lesquels se basent toutes les idées fémonationalistes, à savoir celui de l'homme migrant non-occidental, souvent musulman, comme misogyne et oppresseur et de la femme migrante non-occidentale, souvent musulmane, comme « victime à sauver ». Cette dernière serait ainsi aux prises du sexisme masculin musulman face à une société occidentale où la culture misogyne et sexiste serait absente. Cette vision binaire du monde nous renvoie à l'imagerie coloniale où l'homme blanc allait prétendument sauver les femmes racisées de leurs hommes oppresseurs au travers de ses conquêtes.

Je soutiens ainsi que, dans le contexte actuel, les femmes musulmanes jouent le rôle de synecdoque pour le stéréotype européen occidental de l'Autre féminine. Autrement dit, dans l'imagerie européenne occidentale aujourd'hui, les femmes musulmanes personnifient la figure homogénéisante de la femme non occidentale comme victime par excellence de la violence masculine non occidentale. En ce sens, la femme musulmane incarne actuellement puissamment les traits de ce que Chandra Mohanty appelait déjà dans les années 1980 la femme du tiers-monde : c'est-à-dire la

⁸ *Ibid.*, p. 13, 14 et 15.

représentation des femmes issues de sociétés non occidentales comme groupe homogène 'désarmé' définies par leur statut de victime⁹.

Pour illustrer cet état de fait, comment ne pas se rappeler qu'en 2001 déjà, la guerre contre l'Afghanistan avait été justifiée par le soi-disant souhait des nations belligérantes et notamment les États-Unis, de défendre les droits des femmes. Comme le soulignait la sociologue Christine Delphy à l'époque, ces pays n'ont que faire des droits des femmes, ni en Afghanistan, ni ailleurs. Alors que le président américain de l'époque, G. W. Bush martelait que « Le drapeau américain flotte au-dessus de notre ambassade à Kaboul (...) Et, aujourd'hui les femmes d'Afghanistan sont libres », on sait ce qu'il en est aujourd'hui, plus de vingt ans plus tard tant en Afghanistan qu'au Koweït, en Arabie Saoudite, mais surtout, aux États-Unis, en Pologne ou encore au Chili. Autant de pays où les droits des femmes auraient soi-disant été acquis.

Dans son ouvrage *Les féministes et le garçon arabe*¹⁰, la sociologue et anthropologue française Nacira Guénif-Souilamas dénonce un « néo-féminisme républicain » qui affirme la supériorité occidentale en matière d'égalité entre les hommes et les femmes en laissant entendre que l'ennemi principal ne serait plus le patriarcat qui aurait été mis à bas par le féminisme moderne. « Autrement dit, pour qu'en France le féminisme ne soit pas 'ringard' et mérite une attention politique et médiatique bienveillante, il lui est nécessaire de constituer des adversaires indiscutables : la lesbienne radicale aigrie, la fille voilée et le garçon arabe. Nous ne partageons en rien ce point de vue qui nous semble hautement paradoxal. C'est pourquoi il nous fallait comprendre ce lien entre l'antiféminisme aujourd'hui dominant, parlant au nom de valeurs 'féminines', et ce nouveau féminisme, 'républicain' défenseur de l'intégration et de l'égalité au moyen de l'exclusion des plus subalternes »¹¹. Et de poursuivre « Que ce soit en effet sous la forme d'une racaille incivilisable laissant libre cours à ses pulsions machistes et ethniques, ou sous la forme encore plus pernicieuse d'un néocommunautarisme islamique, le 'garçon arabe' est construit comme un corps triplement étranger à la modernité : étranger à la modernité laïque, individualiste et rationnelle, étranger à la modernité républicaine jacobine et à l'ethnicité à la française ; étranger à la modernité féministe égalitariste et à la féminité postféministe »¹². Sara Farris elle-même ne dit pas autre chose lorsqu'elle évoque les prémices de sa réflexion

(...) la France a une longue histoire d'application d'un double standard dans la représentation des hommes et des femmes musulmanes. Tandis que les premiers sont présentés comme violents et sexistes, une image résumée dans le concept du garçon arabe, des jeunes femmes musulmanes voilées représentent les victimes soumises des familles traditionnelles et des cultures patriarcales ; celles qui ne correspondent pas à ce modèle sont, elles, qualifiées de beurettes émancipées (filles émancipées d'origine maghrébines) et considérées comme le modèle que devraient suivre les filles musulmanes¹³.

⁹ *Ibid.*, p. 37.

¹⁰ Nacira Guénif-Souilamas et Éric Macé, *Les féminismes et le garçon arabe*, L'aube, 2006.

¹¹ *Ibid.*, p. 10.

¹² *Ibid.*, p. 11.

¹³ *Ibid.*, p. 42.

Il s'agirait donc de sauver les femmes musulmanes de leurs cultures patriarcales qui serait l'apanage exclusif de sociétés rétrogrades non-occidentales à l'opposé des valeurs occidentales d'émancipation. C'est ce que la chercheuse Sarah Bracke qualifie de « récits de sauvetage » dans son travail sur les politiques féministes et homosexuel·les aux Pays-Bas. Ou, pour reprendre la formulation de la théoricienne indienne spécialiste des études postcoloniales et féministes Gayatri Chakravorty Spivak, le récit de « l'homme blanc prétendant sauver les femmes racisées des hommes racisés ». Cette question nous renvoie de manière explicite à la rhétorique coloniale au travers de laquelle les nations envahisseuses justifiaient leurs missions civilisatrices impérialistes en affirmant que le sexisme n'est problématique que dans d'autres contrées, au sein des collectivités non occidentales. Pour ne prendre qu'un seul exemple, pensons aux démarches destinées à mettre fin à la persistance du statut religieux personnel musulman en Algérie qui ont été prises à la fin des années 1950 à des fins d'émancipation au même titre qu'une série d'initiatives destinées à étendre les droits juridiques et ainsi libérer les femmes musulmanes. L'intention d'imposer une nouvelle loi de la famille s'inscrivait dans la propagande coloniale visant à légitimer le discours des présumés barbarisme, violence et oppression à l'égard des femmes musulmanes.

Cet héritage colonial se retrouve aujourd'hui dans les politiques d'intégration qui semblent animées par cette même anxiété néocoloniale.

De qui est-il question ?

Quelles sont les figures du fémonationalisme ? De qui parle-t-on lorsqu'on évoque ceux qui ont fait du fémonationalisme leur cheval de bataille ? Outre les partis politiques d'extrême droite, on peut identifier quatre groupements dans ce front plutôt hétérogène : des intellectuelles féministes, des associations féministes qui défendent une laïcité radicale et exclusive, des politiciennes féministes et des représentantes d'organismes pour l'égalité des sexes attachées aux États, que l'on appelle également fémoocrates. Autant l'intérêt soudain des partis d'extrême droite pour les droits des femmes mérite d'être analysé, autant la participation d'organisations et d'intellectuelles féministes à ce type de campagne est profondément interpellant.

Sara Farris a analysé les programmes du RN (Rassemblement National) en France, du PVV (Partij voor de Vrijheid – Parti pour la liberté) au Pays-Bas et de la LN (Lega Nord – Ligue du Nord) en Italie et tous mettent en avant leur traditionnelles propositions racistes et xénophobes stigmatisant les populations migrantes en parallèle de la défense des droits des femmes. Cela a, pour ces projets, le double avantage de stigmatiser ces populations tout en se dédouanant des violences et inégalités persistantes dans leurs pays respectifs prétendument supérieurs. Que ce soit Geert Wilders ou Marine Le Pen, toutes les personnalités de ces partis s'attellent à exploiter des thèmes féministes à des fins racistes et chauvines tout en intégrant dans leurs programmes des dispositions néolibérales d'intégration des femmes étrangères afin de venir combler les emplois laissés vacants par les femmes autochtones. Ou de la double contradiction de racialisation du sexisme et de sexualisation du racisme.

Pour décoder ce genre de double standard raciste qu'appliquent les partis nationalistes de droite aux hommes et aux femmes migrant·es non occidentaux·ales, nous pouvons nous tourner vers deux outils conceptuels qui

s'entremêlent et qui ont été développés par des spécialistes critiques raciaux : la « sexualisation du racisme » et la « racialisation du sexisme ». D'une part, la notion de sexualisation du racisme souligne que le racisme est *sexué*, puisqu'il repose sur différents stéréotypes d'hommes et de femmes Altruisé-es – respectivement comme oppresseurs et menaces sexuelles et comme victimes et objets/propriété sexuelle. Mais il est également *sexualisé* dans la mesure où l'imagerie raciste opère grâce à de puissants désirs et métaphores sexuels. Autrement dit, les idéologies racistes expriment le désir de dominer l'Autre par le fantasme de possession du corps de la femme racisée et de l'humiliation sexuelle de l'homme racisé. D'autre part, la notion de racialisation du sexisme met en évidence la manière par laquelle le racisme fonctionne par la représentation du sexisme et du patriarcat comme étant les domaines exclusifs des Autres (non occidentaux et musulmans). La stigmatisation raciste de l'Autre dépend donc d'une description de sa culture comme étant un enfer sexiste pour les femmes, impliquant ainsi le danger d'importer de telles pratiques et relations sexistes abominables en Occident, si les hommes étrangers étaient autorisés à franchir ses frontières. Ce sont principalement des spécialistes aux États-Unis et en France, qui utilisent explicitement ces notions pour décrire les fondements racistes des nationalismes (et de l'impérialisme colonial) dans leur manière de représenter l'homme Altruisé comme un « Autre misogyne violent et irrécupérable », et la femme Altruisé comme une « victime soumise et propriété physique » du « maître » occidental blanc¹⁴.

On note certaines disparités entre les trois partis, mais les similarités et la synchronie dans leur invocation des droits des femmes au sein de leurs campagnes antimusulmanes semblent prévaloir. On constate, par exemple, une inquiétude croissante quant à la chute de la fertilité des femmes européennes occidentales. Sous couvert de promotion des droits des femmes à avoir des enfants, leur intérêt est purement lié au fait qu'ils privilégient le critère national et ethnique de l'inclusivité. Ainsi, leur appel aux femmes nationales à reproduire la nation, au sens le plus littéral du terme. Cette rhétorique historique des partis d'extrême droite est en train de percoler vers d'autres cénacles en étant aujourd'hui considérée comme acceptable, en atteste le récent discours d'Emmanuel Macron en France, qui n'est pas sans inquiéter les mouvements féministes progressistes. Déplacement de la fenêtre d'Overton, disions-nous plus tôt ?

Outre ces partis, la convergence fémonationaliste rassemble également une série de personnalités féministes ainsi que des représentantes d'organismes étatiques. C'est depuis les années 2000 que ces femmes souvent bien connues et présentes sur la scène publique, tant de droite que de gauche, dénoncent les pratiques religieuses musulmanes comme étant des atteintes à la liberté des femmes. Sans surprise, leurs discours et leurs actions se concentrent principalement sur le port du voile alors qu'elles relèguent les femmes qui font le choix de se voiler au rang de personnes folles et perverses qu'il faudrait libérer de la conscience trompeuse de leur psyché déformée. Ces femmes dénoncent les pratiques religieuses musulmanes comme allant à l'encontre des droits des femmes tout en soutenant les mesures législatives interdisant aux femmes musulmanes de porter le voile dans les écoles publiques, notamment. On en revient à ce double standard où on demande à ces femmes de s'intégrer, notamment au travers de parcours d'intégration extrêmement exigeant, tout en les excluant des lieux publics en raison de leur religion. Ces deux niveaux antinomiques, celui de l'exclusion

¹⁴ *Ibid.* p. 104.

et celui de l'inclusion, représentent une des caractéristiques de la norme disciplinaire telle que définie par Michel Foucault. L'antinomie fait référence à des contradictions apparentes ou des tensions entre des idées, des valeurs ou des pratiques au sein d'un système donné. En l'espèce, l'antinomie entre la normalisation et la marginalisation propre à toute norme disciplinaire.

Il est toutefois important de noter que ces discours soi-disant féministes à l'encontre des femmes musulmanes ne datent pas d'hier et que déjà dans les années 1970 en France, de nombreuses activistes féministes dénonçaient comme étant trompeur le dilemme entre l'antisexisme et l'antiracisme mis en avant par les féministes qui étaient alors qualifiées de « pro-lois ». Tout cela pour dire qu'un front féministe anti-islam n'est pas neuf, mais que c'est davantage la convergence de l'ensemble de ces voix réactionnaires qui interpelle et qui constitue le cœur du fémonationalisme.

Cela étant dit, la question qui se pose est celle de savoir pourquoi ces partis qui visent à maintenir les hommes étrangers à l'écart des femmes nationales et qui encouragent ces dernières à reproduire la nation soutiennent en même temps des arguments qui présentent les femmes musulmanes non-occidentales comme des victimes à sauver ? Comment la rhétorique fémonationaliste du « récit de sauvetage » peut-elle être combinée à celle de la défense des femmes nationales ? C'est en analysant les parcours d'intégration de chacun des trois pays qu'elle a étudié que Sara Farris est parvenue à dégager les lignes directrices qui permettent de comprendre cette étrange intersection.

Les femmes « nationales » sont selon moi métaphoriquement centrales au projet nationaliste, parce qu'elles sont identifiées comme « porteuses du collectif » et « reproductrices biologiques de la nation » (Yuval-Davis, 1997). J'ai soutenu, en outre, que comprendre le trope nationaliste nous aide également à expliquer les récits qui identifient les femmes, musulmanes et migrantes non occidentales, comme des victimes à sauver puisque le type de nationalisme exposé par ces partis nationalistes fonctionne par le biais d'un binaire raciste sexuel et genré spécifique. Ainsi, j'ai fait appel aux notions de sexualisation du racisme et de racialisation du sexisme pour expliquer, comment et pourquoi, les nationalistes d'extrême droite appliquent différents stéréotypes aux hommes et aux femmes étrangères et décrivent le sexisme comme étant le domaine exclusif de l'Autre racisé¹⁵.

Le parcours d'intégration

Ces dernières décennies, de nombreux pays occidentaux se sont dotés de parcours d'intégration à destination des personnes étrangères désirant s'installer sur leur territoire. Présentés comme étant des dispositifs visant à faciliter leur arrivée et leur insertion dans le pays, ceux-ci évoluent inévitablement en fonction des priorités politiques et des évolutions sociétales des pays concernés. Ainsi, dans les trois pays auxquels s'est intéressée Sara Farris, elle note combien le thème de l'égalité des sexes, dans un contexte général présentant les musulmanes et les femmes migrantes non occidentales comme des victimes à sauver, a été mis en œuvre au sein des programmes d'intégration civique. En effet, ces derniers articulent très clairement l'égalité des sexes et les droits des femmes pour consolider leur rhétorique nationaliste et raciste.

¹⁵ *Ibid.*, p. 109.

Un des éléments les plus marquants et qui est commun aux Pays-Bas, à l'Italie et à la France est la prise en considération des femmes migrantes non européennes ou non occidentales par le seul prisme de la maternité. Il ne doit néanmoins pas nous étonner, la femme nationale étant vouée à reproduire la nation, que la femme étrangère soit amalgamée à son rôle de mère. Le deuxième élément commun est celui de la présentation de la famille nationale comme une famille nucléaire hétérosexuelle et patriarcale composée d'un homme, d'une femme et d'enfants au sein de laquelle règne l'égalité. Ainsi, il apparaît que ces parcours ont pour objectif (si ce n'est principal, à tout le moins essentiel) de leur apprendre à devenir de bonnes parentes au sein du pays dans lequel elles arrivent.

La prise en compte du genre dans le tour pris par l'intégration civique, via le ciblage des femmes migrantes non européennes/non occidentales en tant que mères, trouve son origine dans la conviction que les faibles niveaux, scolaires et professionnels, des enfants migrants de deuxième génération étaient dus à l'éducation musulmane et à la prétendue mauvaise intégration sociale de leurs mères¹⁶.

En effet, pour les partis d'extrême droite, il apparaît essentiel d'émanciper les femmes musulmanes et non occidentales du joug de la culture machiste de leur modèle familial afin de leur permettre de transmettre d'autres valeurs à leurs enfants. Le thème de la « bonne parentalité » est une constante de ces parcours d'intégration. Ainsi, dans les documents que les personnes en migration sont invitées à lire et à étudier, les thématiques relevant de la parentalité sont visuellement représentés par des femmes, soutenant donc l'idée qu'il s'agit effectivement de leur boulot. C'est ici que le projet nationaliste rejoint une dimension socio-économique que nous étudierons par ailleurs. On s'adresse donc aux femmes en tant que mères et non en tant qu'actrices sociales et politiques individuelles. Même s'ils sont présentés comme des outils destinés à promouvoir l'égalité entre les sexes et l'émancipation des femmes migrantes, on constate qu'ils sont avant tout destinés à faire la propagande d'une idée traditionnelle (oserions-nous dire réactionnaire) des sociétés d'accueil, que nous qualifierions plutôt d'inégalitaires notamment au regard de la division sexuelle du travail et de la représentation de la famille. L'importance donnée à l'égalité au sein des parcours d'intégration semble sous-entendre que les femmes venant de pays non-européens sont soumises à une inégalité de traitement, tout particulièrement dans la famille. Et ces parcours se donnent ainsi pour objectif de les émanciper de ces conditions de vie pour leur rendre leur « liberté ».

L'importance donnée aux femmes migrantes non européennes comme ayant un rôle essentiel à jouer dans l'intégration de leurs familles et de leurs enfants n'est pas sans ambiguïté. En effet, les politiques d'intégration font appel à elles en leur donnant le rôle central et en leur imposant la responsabilité de l'intégration de leurs enfants, mais dans le même temps, elles se voient exclues de nombreux lieux publics dès lors qu'elles n'acceptent pas d'être « comme des femmes nationales » (entendez, qu'elles retirent leur voile).

À partir de cette enquête sur comment l'égalité des sexes est concrètement traduite dans les matériaux destinés à l'intégration civique de ces trois pays, je soutiens que les politiques d'intégration civique mettent les femmes migrantes, non européennes/non occidentales en avant selon les deux

¹⁶ *Ibid.*, p. 130.

registres complémentaires propres aux idéologies nationalistes (et, comme nous le verrons, colonialistes). Les femmes migrantes, non européennes/non occidentales sont en premier lieu perçues comme des victimes blessées à sauver et des sujets exotiques, sans autonomie, auxquelles les pays occidentaux promettent asile et libération. Elles sont ensuite également considérées comme les principales émissaires de la culture migrante non occidentale elle-même, depositaires et reproductrices par excellence de ses codes, tout particulièrement en raison de leur rôle de mère. C'est sur la base de ce double registre nationaliste que deviennent intelligibles les politiques actuelles sur l'intégration des migrantes et le rôle central qu'elles attribuent aux femmes. En identifiant en particulier les femmes migrantes, non européennes/non occidentales, comme étant simultanément victimes et principalement porteuses de leurs « cultures », les politiques d'intégration tiennent pour acquise leur « perméabilité » aux récits de délivrance des différents sauveurs européens et mettent également le doigt sur leur rôle clé dans l'assimilation potentielle des communautés migrantes¹⁷.

Mais pourquoi donc est-il si important d'émanciper les femmes musulmanes et non occidentales ? Parce qu'elles sont considérées comme les vecteurs de l'intégration. Perçues dans leur seul rôle de mère, elles sont prises à partie pour créer des ponts entre les communautés et ainsi incarner le rôle de médiation en tant que reproductrice du patrimoine de la nation. L'intégration de leurs enfants dépend d'elles, et si elles parviennent à accomplir cette mission, le pays pourra tirer profit de leur présence. Si une meilleure intégration des enfants migrant-es de deuxième ou de troisième génération dépend de leur mère, c'est qu'il existe, dans les pays occidentaux, la conviction que leurs faibles niveaux scolaires et professionnels est dû à l'éducation musulmane et à la prétendument mauvaise intégration sociale de leurs mères. Pour le dire autrement, les femmes immigrées sont perçues comme le « cheval de Troie » d'autres identités, d'une éducation différente des enfants et d'autres pratiques religieuses. Au travers de ces parcours d'intégration, il est demandé aux femmes de neutraliser les codes de leur nation d'origine pour se familiariser avec les codes de leur nation de « destination ».

Cherchant à les modeler en mères capables de jouer leur rôle parental ou en femmes pouvant incarner une féminité conforme aux images attractives de la maternité et de la féminité européenne occidentale, les femmes migrantes non européennes/non occidentales sont sommées d'être les porteuses du collectif qui les « accueille » et de devenir des reproductrices culturelles, si ce n'est immédiatement biologiques, de la nation occidentale européenne. Le processus d'intégration civique est par conséquent simultanément un processus de dénationalisation et de renationalisation, une manière de détourner la loyauté des femmes immigrées envers les pratiques propres à leur nation d'origine au profit de celles de leur nation occidentale de destination¹⁸.

Difficile de faire plus genré que ces parcours d'intégration qui se focalisent essentiellement sur le rôle de mère de la femme migrante non occidentale et sur un modèle familialiste occidental hétéronormé.

¹⁷ *Ibid.* p. 140.

¹⁸ *Ibid.*, p. 152.

Néolibéralisme et reproduction sociale

Si les programmes d'intégration civique nous sont vendus comme le meilleur moyen de « former » les immigré·es à leur nouvelle vie dans nos pays occidentaux, nous avons constaté que c'est la figure maternelle de la femme musulmane ou non occidentale ainsi que la famille nucléaire, hétérosexuelle et patriarcale traditionnelle qui sont pointées comme éléments fondateurs de cette intégration. Mais ce qu'on nous dit moins, c'est que ces parcours sont empreints d'une idéologie néolibérale profondément genrée. Et c'est ici que le concept de fémonationalisme trouve toute sa pertinence.

Ce que Sara Farris met en avant, c'est que la convergence entre les idées promues par les fémocrates et autres groupements féministes et les programmes anti-islam n'est pas que rhétorique. En effet, le fondement économique de ces idées ainsi que des programmes d'intégration civique a des conséquences très concrètes sur la vie des femmes migrantes, non occidentales ou musulmanes. Ce dont il est question, principalement, dans le fond, c'est l'intégration économique des femmes migrantes non occidentales comme levier principal d'intégration. En soi, pourquoi pas ... mais à l'analyse, nous constatons que ce qui leur est imposé vient renforcer la position inférieure de ces « victimes à sauver » sous prétexte de leur offrir une indépendance économique. Ces femmes sont poussées à s'impliquer et à trouver leur place sur le marché du travail, mais pas n'importe quel travail. Celles-ci sont systématiquement orientées dans le domaine de la reproduction sociale, ce qui n'est pas sans lien avec leur seule prise en considération en tant que mère, mais également avec leur soi-disant manque de compétences. Ainsi, les femmes migrantes musulmanes ou non occidentales sont invitées à occuper les postes que les femmes occidentales ont abandonnés pour se lancer sur le marché du travail productif. Ou comment mettre à mal des décennies de combats féministes pour l'émancipation des femmes, de toutes les femmes... car ce que l'on constate, c'est que les luttes féministes occidentales pour l'accès des femmes au monde du travail ont petit à petit été remplacées par les campagnes pour l'égalité des salaires et autres accessions à des postes plus élevés. Dans ce contexte, certaines positions féministes ont adopté une version du féminisme bien plus libérale et moins progressiste qu'elle ne le fut auparavant.

En d'autres termes, les féministes, les organisations de femmes et les fémocrates qui soutiennent les mesures qualifiées de meilleur moyen d'obtenir la libération des femmes de cultures supposées patriarcales, ne sacrifient pas simplement l'antiracisme en faveur de l'antisexisme. Elles renforcent, plutôt, les conditions de reproduction, sur le plan sociétal, de la ségrégation des femmes migrantes, non occidentales et musulmanes, les rôles sexospécifiques traditionnels et l'injustice entre les hommes et les femmes qu'elles prétendent combattre¹⁹.

Cette analyse éclaire la tension existante entre deux domaines, la production et la reproduction, mais surtout, la dévalorisation de cette dernière par une partie du mouvement féministe occidental. Ainsi, ces secteurs finissent par être principalement pourvus par des femmes racisées, musulmanes ou migrantes. Sous couvert d'émancipation, ces femmes se retrouvent principalement cantonnées dans des emplois du domaine du *care*. Et ce sont les programmes d'intégration civique dans leur fondement qui les y poussent.

¹⁹ *Ibid.*, p. 162.

L'infrastructure idéologique façonnant les exigences « culturelles » des politiques d'intégration civique est genrée, les présuppositions de ces exigences économiques ou les mesures de *workfare* attachées à l'intégration critique, ne le sont pas moins. La nécessité de promouvoir l'emploi des migrantes, non européennes/non occidentales, comme moyen principale de facilitation de leur intégration est, en fait, transformé en une opportunité qu'offrent les législateurs européens (y compris certaines organisations de femmes et féministes, comme nous le verrons) à ces femmes de faciliter leur émancipation²⁰.

C'est toute l'importance des idéaux des féministes au même titre que ceux des politiques néolibérales selon lesquels l'émancipation viendrait par le travail. Et là où convergent ces idéaux avec les partis d'extrême droite, c'est que si le travail émancipe, mais que les femmes blanches occidentales ne souhaitent plus s'investir dans le travail du *care*, faisons en sorte que les femmes migrantes qui doivent s'intégrer les occupent, pour le dire crûment. Les femmes « nationales » peuvent donc ainsi s'en débarrasser sans mettre à mal l'équilibre sociétal et l'égalité entre les femmes et les hommes est sauf pour nos pays occidentaux, puisque tout le monde se retrouve sur le marché du travail productif, lieu d'émancipation par excellence. L'accent placé sur l'emploi dans les parcours d'intégration civique est ainsi pensé en ces termes, même si ce n'est jamais tout à fait revendiqué par les politiques.

Dans ce contexte, l'instauration du bilan de compétences professionnelles comme outil de facilitation de l'intégration des immigré-es dans la société par le travail prend un autre sens. Bien que présenté comme un moyen d'évaluation des compétences et des attitudes des immigré-es entrant-es afin de les aider à trouver un emploi, le bilan des compétences professionnelles est plutôt devenu un instrument de contrôle de la rencontre entre l'offre et la demande sur le marché du travail, plus particulièrement sur cette dernière catégorie. La stratégie pour lutter contre les faibles taux d'emploi et d'activité des immigré-es – et particulièrement des femmes – les a en fait dirigées non pas vers les secteurs pour lesquels elles disposent des diplômes et/ou une expérience professionnelle, mais vers les secteurs en pénurie de main-d'œuvre²¹.

Il nous semble également important de noter que cet accent mis sur l'emploi dans l'intégration des personnes migrantes suit les recommandations de la Commission européenne, laquelle finance les États à cet égard. Ainsi, elle exige que les femmes en provenance de l'extérieur de l'Europe et du Sud global occupent au moins un emploi et la seule branche de l'économie dans laquelle ces femmes sont encouragées à travailler (ou à faire du bénévolat, comme c'est le cas aux Pays-Bas, notamment !) sont le secteur domestique, du *care* et donc de la reproduction sociale. Sans compter que ce sont des métiers extrêmement précaires, mal rémunérés, dont les conditions de travail sont très rudes et les horaires passablement intenable.

Ainsi, le vieillissement de la population et l'emploi croissant des femmes « nationales » allant de pair avec une destruction massive des services publics, notamment dans les secteurs du *care* vient créer des vides que les femmes migrantes non occidentales sont priées de combler. Ce qui n'est pas sans créer des situations paradoxales, comme en Italie dans les années 2000

²⁰ *Ibid.*, p. 167.

²¹ *Ibid.*, p. 174.

ou plus proche de nous, en France dans les débats sur la nouvelle « Loi immigration ». Alors que les gouvernements italiens successifs de droite, avec la participation de l'extrême droite, n'avaient cessé de durcir les conditions d'immigration, des milliers de femmes migrantes ont été régularisées. À la lumière de ce que nous venons d'analyser, cela n'a finalement rien de surprenant, de même que le soutien de certaines organisations de femmes, y compris des féministes, à ces formes d'intégration. En effet, l'Italie avait besoin de main-d'œuvre dans les secteurs du *care* dans des conditions de travail et salariales dont les nationaux·ales ne voulaient pas.

Quand les féministes, les fémocrates et les organisations de femmes défendent les politiques d'intégration civique engageant les immigrées, non européennes/non occidentales, à travailler avec la promesse que cela améliorera leur intégration et leur indépendance économique, elles les encouragent implicitement à adopter la notion féministe occidentale de l'émancipation par le travail productif. En d'autres termes, on peut lire l'appel aux immigrées à travailler comme une recommandation qui leur est faite de traverser les mêmes étapes que celles vécues par les femmes européennes occidentales durant le 20^{ème} siècle, afin d'atteindre l'égalité durement acquise dont elles bénéficieraient. L'éthique productiviste qui encourage les immigrées à travailler se transforme donc en une notion téléologique de l'émancipation. Par conséquent, l'intégration des femmes dans la force de travail est perçue comme une étape nécessaire dans leur parcours vers le *telos* de la pleine émancipation. Ou, pour le dire autrement, le travail devient cette étape qui devrait soi-disant permettre aux femmes de se libérer des conditions de subordination, de dépendance économique et d'isolement que la sphère reproductive, ou privée, est censée représenter²².

La convergence d'une certaine pensée féministe et du néolibéralisme autour des politiques d'intégration économique et sociale des femmes musulmanes migrantes comme victimes à sauver montre les conséquences négatives de cette récupération de la prétendue égalité des sexes qui prévaudrait dans nos sociétés occidentales. Cet aspect économique généré de l'analyse de l'intérêt que portent les fémocrates, certains groupements féministes ainsi que les partis d'extrême droite constitue l'apport principal du concept de fémonationalisme, bien qu'il soit souvent invisibilisé.

Et en Belgique ?

À l'instar des trois pays étudiés par Sara Farris, la Belgique impose elle aussi un parcours d'intégration aux personnes étrangères qui arrivent sur son territoire. État fédéral oblige, ces parcours sont différents en Flandre, à Bruxelles et en Wallonie. Néanmoins, l'histoire des politiques d'intégration reste nationale. Dans les années 1960-1970, la Belgique a accueilli un grand nombre de travailleur·euses invité·es, principalement originaires du Maroc, de Turquie, d'Italie, de Grèce et d'Espagne pour répondre à la demande croissante de main-d'œuvre. C'est au début des années 1980 que notre pays a commencé à mettre en place des politiques d'intégration, notamment en raison de l'augmentation de personnes migrantes qui décidaient de rester de façon permanente en Belgique. La loi du 15 décembre 1980 est venue acter des critères plus stricts pour le regroupement familial qui était jusqu'alors facilité. Ainsi, de

²² *Ibid.*, p. 189-190.

nouvelles exigences relatives aux ressources financières et au logement ont été imposées pour bénéficier du regroupement familial. Un nouveau durcissement est intervenu dans les années 1990 au cours desquelles les programmes d'intégration ont été renforcés, avec un accent accru sur l'apprentissage de la langue, l'accès à l'éducation et l'accompagnement vers l'emploi. C'est en 2003 qu'apparaît le parcours d'intégration civique tel que nous le connaissons aujourd'hui dans lequel s'inscrivent des cours de citoyenneté et des programmes d'orientation professionnelle. En parallèle, les autorités ont commencé à travailler sur la reconnaissance des qualifications étrangères. Enfin, en 2016, la Belgique a lancé un plan d'action global qui met l'accent sur l'éducation, l'emploi et la participation sociale.

On retrouve donc un socle commun avec les parcours d'intégration civique néerlandais, français et italien, à savoir un accent mis sur l'activité professionnelle ainsi que la mise en avant des valeurs occidentales au travers de l'importance de la participation citoyenne laquelle prône des principes tels que l'égalité entre les hommes et les femmes, présentée comme étant un fait indiscutable. En Belgique aussi, les autorités « vendent » une société où le patriarcat n'aurait plus le poids qu'il aurait encore dans les sociétés dont sont issues les personnes en migration. Il est néanmoins important de constater des différences notoires entre les parcours flamands, bruxellois et wallons. Alors qu'historiquement, les autorités wallonnes restaient moins exigeantes, elles finissent aujourd'hui par s'inspirer des politiques flamandes, elles-mêmes inspirées par les politiques mises en œuvre aux Pays-Bas. Car oui, le parcours d'intégration flamand ne fait pas exception et s'inspire, comme dans le cas de nombreuses autres politiques communautaires, de nos voisins du Nord. Depuis le 1^{er} mars 2023, les personnes qui suivent le parcours d'intégration civique sont soumises à une obligation de réussite. Très concrètement, cela signifie que sur les onze questions qui leur sont posées sur le thème des « normes et valeurs fondamentales » (tiens, tiens !), elles doivent trouver neuf bonnes réponses sur onze. Parmi les questions posées, « Deux hommes ont-ils le droit de se marier entre eux ? » ou « A-t-on le droit de demander l'euthanasie en Belgique ? ». Ainsi que le relate Cédric Vallet « L'obligation de participer au parcours s'est muée, en 2022, date de la mise en œuvre du nouveau décret, en obligation de réussite. Les étrangers doivent désormais assurer à leur test en néerlandais et aux deux examens de citoyenneté, l'un sur l'éducation, le travail, la vie en société, et l'autre, sur les normes et valeurs fondamentales en Belgique et en Flandre. Si la Flandre ne peut pas retirer leur droit de séjour aux étrangers, deux échecs successifs et un manque d'assiduité peuvent aboutir à des sanctions financières. L'enjeu est important : une attestation de réussite au parcours est considérée comme une preuve d'intégration pour l'obtention de la nationalité. »²³. À noter également que la participation à ce parcours à un coût, 90 euros pour suivre les formations en citoyenneté, et le passage des examens est également payant, tout comme les cours de langue. En Wallonie et à Bruxelles, à chaque durcissement des dispositions en Flandre, le MR bruxellois et wallon propose que le Sud du pays s'inspire de ses homologues flamands. Par exemple, alors que le parcours d'intégration est obligatoire en Flandre depuis 2004, il ne l'est en Wallonie que depuis 2022. C'est ainsi que récemment, Gaëtan Van Goidsenhoven, député bruxellois du MR déclarait « Il faudrait instaurer non seulement une obligation de participation, mais aussi délivrer une attestation de réussite à l'issue du parcours, et donc se rapprocher du système flamand, plus efficace. Il faut du volontarisme, car pour l'instant, on avance à reculons » alors qu'en Wallonie, Jacqueline Galand ne disait pas autre chose, déplorant au passage le manque d'application des

²³ Cédric Vallet, [Primo-arrivants : vers des parcours d'accueil et d'intégration toujours plus exigeants ?](#), alteréchos, n°510, 2023.

sanctions « En Flandre, l'intégration des étrangers à la vie sociale, locale et associative est meilleure. Un examen pourrait être organisé à l'issue du parcours, par exemple pour voir si les connaissances au niveau de la vie communale sont acquises. Quant à l'apprentissage du français, il devrait être indispensable de réussir un examen ».

Catherine Xhardez, professeure adjointe au département de sciences politiques à l'Université de Montréal a étudié les trois politiques d'intégration en Belgique et en a tiré un constat peu avenant au regard de notre étude fondée sur les pensées de Sara Farris. Ses travaux « montrent comment la diffusion de politiques publiques instaurées aux Pays-Bas dans les années 90 ont d'abord infusé en Flandre, au début des années 2000, avant de gagner la francophonie, d'abord rétive à imposer des obligations aux étrangers ». ²⁴ Et la chercheuse d'affirmer que « la question de l'intégration est devenue très politisée, avec la montée en puissance des forces nationalistes flamandes – Vlaams Belang et plus tard N-VA qui placent au cœur de leur projet la langue néerlandaise et l'identité flamande ». Et très tôt, le MR a réclamé que l'on s'inspire de ces politiques d'intégration civique à Bruxelles et en Wallonie. Dont acte. La Belgique ne fait donc pas exception, si ce n'est que contrairement à d'autres pays occidentaux, la droite extrême n'est pas (encore) au pouvoir en Wallonie et à Bruxelles et que donc les forces politiques progressistes parviennent encore pour l'instant à maintenir un certain idéal de « terre d'accueil » pour les personnes en migration. Mais jusqu'à quand ?

Conclusion

À la lecture des analyses qui précèdent, on ne peut se pencher qu'avec une réelle inquiétude sur les droits des femmes, et plus particulièrement des femmes musulmanes non occidentales, au sein de nos pays européens. En effet, force est de constater que les idées d'une certaine droite libérale qui tend petit à petit à l'extrême, percole au sein des populations au point de les voir voter pour des représentant-es de ces visions politiques réactionnaires. En Wallonie et à Bruxelles, il semble que nous en restions pour l'instant relativement éloigné-es, mais l'optimisme ne peut, ne doit pas être de mise. Ou à tout le moins, le « mode vigilance » doit être activé chez toutes les personnes pour lesquelles l'inclusivité, les droits des minorités et les luttes intersectionnelles font sens. Car en cette année électorale, des nombreux-ses jeunes vont être amené-es à voter pour la première fois. Et si les idées extrêmes restent, grâce au cordon sanitaire, peu visibles dans les médias traditionnels, les partis d'extrême droite investissent de manière croissante les réseaux sociaux qui sont devenus un de leur terrain de chasse privilégié. Comme le note Benjamin Biard, « Les dernières élections remontent à 2019. Ce qui veut dire qu'il y a beaucoup de primo-votants qui vont être sur le 'marché électoral'. L'extrême droite entend les mobiliser, les recruter. Notamment parce qu'elle sait que cette classe d'âge est traditionnellement assez perméable aux idées anti-establishment. Les jeunes ont donc plus tendance à voter pour des partis qui prônent le changement, que ce soit à l'extrême droite ou à l'extrême gauche » ²⁵.

Petit élément éclairant au regard de notre analyse, le programme du Vlaams Belang pour les élections de 2019 comptait cinq itérations du terme vrouw(en)/femme(s). Une fois dans un

²⁴ *Ibid.*

²⁵ Maité Warland, *Militant-es intimidé-es et agressé-es : retour de l'extrême droite, attention danger !*, n°254 axelle, septembre-octobre 2023.

passage consacré à la famille, dans lequel le parti s'inquiète du faible taux de natalité des femmes flamandes. Une seconde fois au sujet du port du voile considéré comme « contraire aux valeurs occidentales comme les libertés individuelles et l'égalité des hommes et des femmes ». Ensuite, au chapitre sécurité où il est question de protéger les femmes, notamment donc des criminels dont on sait que le Vlaams Belang a tendance à les identifier aux étrangers.

Or, si jusqu'il y a quelques années, la Wallonie constituait une sorte d'exception avec un vote contestataire se portant principalement vers la gauche de l'échiquier politique, il semblerait que les vents tournent et que les idées réactionnaires ruissellent vers le Sud depuis la Flandre. Julien Paulus, chercheur au centre d'études des Territoires de la Mémoire²⁶, ne dit pas autre chose : « Certains intellectuels, par un travail de diffusion long, tenace et efficace, ont contribué à faciliter l'implantation dans le discours politiques mainstream de thèmes tels que l'immigration, la préservation de notre culture, mais aussi à opérer le détournement et la manipulation de valeurs progressistes comme la laïcité ou le féminisme à des fins de combats identitaires »²⁷. Et force est de constater que ces idées ont infusé en Belgique francophone au point que divers groupes identitaires se sont constitués et sont maintenant actifs sur le territoire. On ne compte plus les interpellations et les violences verbales lors de réunions en non-mixité, à l'occasion de présentation de contes drag ou encore au moment de l'annonce de l'obligation des cours d'EVRAS dans les écoles primaires. Ces groupes se sentent ainsi dorénavant légitimes pour occuper l'espace public, alors que ces dernières années, les diverses tentatives de constitution de partis d'extrême droite en Wallonie et à Bruxelles s'étaient révélées infructueuses. Au vu des idées véhiculées par les partis d'extrême droite telles que décrites tout ou long de cette étude, nous ne pouvons faire l'impasse sur les risques que pourrait avoir sur les femmes, les minorités de genre ainsi que les personnes migrantes, une poussée de l'extrême droite lors des élections à venir. Même si, comme le rappelle Julie Ricard, responsable du service pédagogique de l'association Territoires de la Mémoire, « L'enjeu des droits des femmes dépasse de beaucoup la seule question de l'extrême droite. Malheureusement, il n'est pas forcément nécessaire d'avoir une extrême droite très développée pour qu'il y ait un risque. De nombreux travaux sociologiques illustrent bien le fait que le statut des femmes est le premier à se détériorer en cas de crise importante dans la société. L'extrême droite est certainement une menace pour les droits des femmes, mais elle n'est clairement pas la seule », reste que la mobilisation face à la montée des idées d'extrême droite doit rester notre priorité si nous voulons poursuivre notre combat pour l'émancipation de toutes.

Bibliographie

Sara Farris, Au nom des femmes. « Fémonationalisme » les instrumentalisation racistes du féminisme, trad. July Robert, Paris, Syllepse, 2021.

Juliette Léonard, Féminisation de l'extrême droite. La comprendre pour mieux la combattre ?, Collectif contre les Violences Familiales et l'Exclusion, décembre 2022, en ligne.

²⁶ Association liégeoise luttant pour la mémoire de la Shoah et contre les dangers de l'extrême droite.

²⁷ *Ibid.*

Cottais C, Féminisation et montée de l'extrême droite en Europe : le cas de la France. Generation for Rights over the World, 2022, en ligne.

Manon Legrand, Le retour en force du Vlaams Belang : danger pour les femmes, n°221 axelle, septembre 2019.

Jaspir Puar, *Homonationalisme, Politiques queer après le 11 septembre*, trad. Maxime Cervulle et Judy Minx, Paris, Amsterdam, 2012.

Nacira Guénif-Souillamas et Éric Macé, *Les féminismes et le garçon arabe*, L'aube, 2006.

Cédric Vallet, Primo-arrivants : vers des parcours d'accueil et d'intégration toujours plus exigeants ?, alteréchos, n°510, 2023.

Maité Warland, *Militant·es intimidé·es et agressé·es : retour de l'extrême droite, attention danger !*, n°254 axelle, septembre-octobre 2023.